

# *Daniel* **FÉAU** *Marseille & Littoral*

## BAREME D'HONORAIRES

### MANDAT DE VENTE

Prix de vente supérieur à 500.000€.

6% T.T.C. à la charge du vendeur

Prix de vente inférieur à 500.000€

7% T.T.C. à la charge du vendeur

### MANDAT DE NEGOCIATION

6% T.T.C. à la charge de l'acquéreur

### MANDAT DE GESTION LOCATIVE / LOCATION SAISONNIÈRE

25% T.T.C. à la charge du propriétaire

Barème et T.V.A en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 20%

La société Daniel FÉAU Provence ne détient pas de fonds pour le compte des clients en Transaction.

En Gestion Locative, Garantie financière de 110 000 €, par QBE Insurance Europe SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A – 110, esplanade du Général de Gaulle – 92931 – La Défense Cedex.

**DANIEL FEAU PROVENCE - S.A.R.L. NICOLAS GINON**

4 Bis Boulevard Rivet – 13008 Marseille

Carte professionnelle N° **CPI 1310 2018 000 024 039** délivrée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône -

SIRET : 834 400 962 00041

Adhérent au S.N.P.I. - Garantie par SERENIS ASSURANCES 34 rue WACKEN 67 906 Strasbourg